

Rapport de la commission du Conseil Communal sur le préavis municipal 11/09 concernant le renouvellement du matériel informatique de l'administration communale

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission du Conseil Communal chargée de l'étude du préavis municipal no 11/09 concernant un crédit pour le renouvellement du matériel informatique de l'administration communale.

La commission était composée de :
Mme Joëlle Hilfiker
M. Abel Demiéville
M. Eric Schmidt

Monsieur Christian Bays, syndic et Monsieur Jean-Daniel Graz, secrétaire communal ont répondu aux différentes questions posées par la commission. Nous les remercions de leurs explications très précises quant à l'évidente utilité de la modernisation du parc informatique de la Commune.

La solution retenue par la Municipalité présente les deux avantages principaux suivants :

- Sécurité des données sur un serveur externe
- Compatible au projet de fusion des Communes

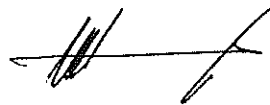
L'équipement d'un lecteur de carte de crédit nous paraît également judicieux.

Après étude détaillée du dossier, la commission du Conseil Communal recommande aux membres du Conseil d'autoriser la Municipalité à renouveler son matériel informatique et à lui accorder le crédit de Fr. 22'000.— ainsi que de l'autoriser à financer ce crédit avec les liquidités de la caisse communale.

La commission :



Mme Joëlle Hilfiker



M. Abel Demiéville



M. Eric Schmidt

Palézieux, le 10.09.09